



## Remembrement d'une parcelle construite a une autre?

Par **jacou2000**, le **29/10/2008** à **00:26**

Je suis propriétaire d'une parcelle de 4.000 m<sup>2</sup> avec une maison de 150 m<sup>2</sup>. La zone est constructible à partir de 4000 m<sup>2</sup>.

J'ai la possibilité de racheter un morceau de terrain de 2.000 m<sup>2</sup> qui est collé au mien.

Est-il possible de créer une nouvelle parcelle constructible de 4.000 m<sup>2</sup> avec une partie de la parcelle déjà construite (2.000 m<sup>2</sup>) et le nouveau morceau de 2.000 M<sup>2</sup> ce qui impliquerait que la maison de 150 m<sup>2</sup> existante se retrouverai sur 2.000m<sup>2</sup> de terrain avec, à côté, une nouvelle parcelle de 4.000m<sup>2</sup> ?

Merci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **29/10/2008** à **07:57**

Bonjour,

Voyez le service de l'urbanisme de votre commune pour connaître le POS ou le PLU actuellement en vigueur.